

A l'attention des directeurs et enseignants d'écoles primaire

Objet : Challenge de l'écomobilité scolaire – report de l'édition de mai à octobre 2020

Affaire suivie par : Judicaël Potonnec

CHALLENGE DE L'ECOMOBILITE SCOLAIRE – LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Madame, Monsieur,

Le Centre ressource régional en écomobilité*, animé par l'association Droit au vélo et En Savoir plus, organise la 4ème édition du Challenge de l'Ecomobilité Scolaire dans la région Hauts-de-France du **lundi 5 au vendredi 9 octobre 2020**. Ce challenge s'adresse à l'ensemble des élèves d'écoles primaires et, c'est la nouveauté de cette édition, le concours est désormais ouvert aux classes de maternelle.

L'objectif de ce challenge ludique est de sensibiliser les élèves aux déplacements doux (marche, vélo, trottinette, transport en commun, co-voiturage...) pour effectuer les déplacements domicile-école. A cette fin, un site Internet dédié (www.challenge-ecomobilité-scolaire.fr) proposera des fiches pratiques pour la mise en place de pedibus et vélobus, un outil de comptage quotidien du mode de déplacement des élèves, des livrets d'activités courtes et simples à réaliser en classe selon les cycles, et les supports de communication du Challenge (affiche, flyer à destination des parents, signature mail, encart web). A la fin du Challenge, chaque classe pourra mesurer son taux de progression. Les classes les plus écomobiles seront récompensées par un diplôme et une remise de lots.



Deux catégories seront distinguées :

- La classe qui aura eu le plus fort taux d'élèves venus à l'école par des modes de déplacements doux tout au long de la semaine.
- La classe qui aura fourni le plus bel effort, c'est-à-dire qui aura eu la plus forte progression écomobile entre le début et la fin du challenge.

En 2019, 200 classes de la région Hauts-de-France ont participé à l'opération.

Le challenge de l'écomobilité scolaire peut être abordé dans le cadre des programmes scolaires notamment dans le cadre de :

- l'éducation au développement durable (« prise de conscience de l'importance d'un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement »),
- des parcours citoyen (« compréhension de l'interdépendance humanité-environnement et du comportement éco-citoyen (cf. parcours citoyen)



- de l'éducation à la sécurité routière (cf. *Attestation de 1^{ère} éducation à la route - APER*)

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à cette invitation et nous nous tenons à votre disposition, Madame, Monsieur, pour tout renseignement complémentaire.

Judicaël Potonnet

Chargé de mission écomobilité

Le Crem est animé par



Avec le soutien de

